OPTION AVIRON DURABLE

PRÉ-REQUIS SOUMISSION D'UN LABEL

Critères de l'option			BRONZE	ARGENT	OR
Pilier Environnement	Mise en place d'actions pour lutter contre les modifications environnementales globales (biodiversité, climat)	3 types d'actions possibles	Justifier 3 critères/13	Justifier 5 critères/13	Justifier 7 critères/13
	Mise en place d'actions de sensibilisation à l'éco-responsabilité	4 types d'actions possibles			
	Mise en place d'actions durables dans le fonctionnement du club	6 types d'actions possibles			
Pilier Social	Mise en place d'actions ciblées pour favoriser la diversité (genre, âge, handicap, précarité)	6 types d'actions possibles	Justifier 3 critères/13	Justifier 5 critères/3	Justifier 7 critères/13
	Mise en place d'actions de valorisation de l'engagement des bénévoles et salariés	3 types d'actions possibles			
	Mise en place d'actions pour lutter contre le dopage, contre toutes formes de violences ou de discriminations	4 types d'actions possibles			
Pilier Gouvernance	Mise en place d'actions pour favoriser des partenariats responsables	2 types d'actions possibles	Justifier 2 critères/8	Justifier 4 critères/8	Justifier 6 critères/8
	Mise en place d'actions pour impliquer l'ensemble des membres du club dans la prise de décisions	3 types d'actions possibles			
	Mise en place d'actions illustrant l'engagement écoresponsable de la structure	3 types d'actions possibles			

Le club a le choix de sélectionner plusieurs actions parmi une liste de critères définis selon les 3 piliers du développement durable, Environnement, Social, Gouvernance et en lien avec les actions mises en oeuvre par la FFAviron.

Le club doit justifier ses actions en téléchargeant des éléments de preuve sur l'intranet fédéral lors de la procédure de labellisation.